

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 29 janvier 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES PÊCHES

LE MAINTIEN DES RÉSERVES DE SAUMON CHINOOK—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. Le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc) projette d'interdire la pêche commerciale sur le fleuve Fraser pendant toute la campagne de pêche de 1981. Étant donné que cette décision va compromettre le gagne-pain d'un millier de pêcheurs qui pratiquent la pêche au filet maillant sur le Bas-Fraser, je propose, avec l'appui du député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen):

Que la Chambre enjointe au ministre des Pêches et des Océans de divulguer toutes les méthodes de gestion proposées par ses experts-conseils et ses collaborateurs pour maintenir les réserves de saumon chinook qui s'épuisent rapidement, et de modifier son plan de gestion pour 1981, de manière à répartir équitablement cet effort de conservation entre tous les pêcheurs au lieu de l'imposer uniquement à ceux qui pratiquent la pêche au filet maillant sur le fleuve Fraser.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à ce qu'on présente cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

L'AMENDEMENT RELATIF AU DROIT DE PROPRIÉTÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que nos concitoyens se sont montrés très préoccupés en apprenant que leur droit à la propriété ne figurait pas dans la constitution, je propose, avec l'appui du député de Red Deer (M. Towers):

Que la Chambre somme les néo-démocrates de revenir sur leur position, de changer d'avis et de consentir à ce que le gouvernement libéral présente à nouveau l'amendement du parti conservateur relatif au droit à la propriété, et qu'ils s'associent au gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan lequel admet l'importance de constitutionnaliser le droit à la propriété et de le faire figurer dans leur charte provinciale des droits.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce qu'on présente cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE COMMERCE

L'EXPORTATION DE CHARBON DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE AU JAPON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. On vient d'annoncer la vente de charbon du nord-est de la Colombie-Britannique au Japon. Sauf erreur, c'est le contrat d'exportation le plus important jamais négocié par le Canada. Comme de ce fait, non seulement nous continuons à vendre nos ressources non renouvelables à l'état brut, mais cet accord revient pour les contribuables canadiens à subventionner les Japonais pour un montant de quelque 578 millions de dollars, je propose, appuyé par le député de Comox-Powell River (M. Skelly):

Que le gouvernement fédéral divulgue immédiatement toutes les analyses de prix de revient relatives à ce contrat et qu'il suspende toutes dépenses ou subventions fédérales en attendant que la question soit examinée par un comité spécial de la Chambre des communes.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

RADIO-CANADA

LE CONFLIT SYNDICAL—ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN MÉDIATEUR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Compte tenu de la durée inattendue de la grève des journalistes du réseau français de la Société Radio-Canada qui se prolonge depuis 93 jours déjà et de la promesse solennelle qu'a faite le ministre des Communications (M. Fox) au mois de novembre dernier selon laquelle il ne laisserait pas pourrir ce conflit, je propose, appuyé par l'honorable député de Yukon (M. Nielsen):